

10 mars 2002

## **ASSOCIATION DE COMPTABILITE NATIONALE**

### **Bulletin n°52**

*Vous êtes invités à faire circuler ce bulletin dans votre environnement professionnel, notre liste de destinataires n'étant ni complète, ni à jour.*

#### **DES NOUVELLES DE L' ACN**

**Publication des actes du 9<sup>ème</sup> colloque de comptabilité nationale**

**A lire : La mesure de la nouvelle économie**

**L' ACN participera au congrès de l' AFSE**

**Préparation du 10<sup>ème</sup> colloque de comptabilité nationale**

**Sur la toile : Organisation générale du 10<sup>ème</sup> colloque**

[www.insee.fr/fr/av\\_service/colloques/acn/cnat\\_acn.htm](http://www.insee.fr/fr/av_service/colloques/acn/cnat_acn.htm)

#### **SOME NEWS FROM ACN**

**Publication of the ACN 9<sup>th</sup> Conference Proceedings**

**To read: Measurement of the New Economy**

**ACN will take place in the French Association for Economic Science Conference**

**Preparation of the 10<sup>th</sup> Conference on National Accounting**

**On the web: General Organization of the 10<sup>th</sup> Conference**

[www.insee.fr/en/av\\_service/colloques/acn/cnat\\_acn.htm](http://www.insee.fr/en/av_service/colloques/acn/cnat_acn.htm)

#### **Publication des actes du 9ème colloque de comptabilité nationale.**

Nous n'avons pas tenu notre objectif, mais nous comptons que l'ouvrage « Comptabilité nationale : Mesure de la nouvelle économie » sera paru avant la fin avril aux Editions Economica. Bien entendu, les auteurs recevront leur exemplaire dès la parution.

Nous reproduisons plus loin la présentation qui en est faite dans le Courrier des Statistiques (N° 104, décembre 2002) sous la rubrique « A lire ».

#### **L' ACN participera au congrès de l' AFSE**

L'Association Française de Sciences Economiques organise son congrès annuel à Paris les 18-19 septembre 2003 et l'ACN a été invitée à organiser une session.

## PREPARATION DU 10<sup>ème</sup> COLLOQUE DE COMPTABILITE NATIONALE

Comme d'habitude, il se tiendra au Carré des Sciences à Paris, en plein quartier latin ; reprenez les dates : 21, 22, 23 janvier 2004. On vise une interprétation simultanée français-anglais. Les thèmes annoncés dans le bulletin précédent ont été précisés.

**La valeur de l'entreprise.** Il y a beaucoup de questions sous un énoncé très court. Certes, l'entreprise (la société) est réputée présenter des comptes de résultats bien spécifiés dans le cadre d'un plan comptable autorisant un passage maîtrisé à la comptabilité nationale, au moins dans le contexte français. Mais, au-delà des comptes de flux, la valeur patrimoniale de l'entreprise n'a rien d'un concept facile à cerner entre valeur liquidative et résultat de l'anticipation des bénéfices actualisés, avec matérialisation des goodwill lors de cessions. Il faut aussi compter avec l'incidence de l'agrégation d'unités élémentaires puisque l'entreprise, au sens économique du terme, peut s'identifier à l'unité légale, se définir comme une combinaison pertinente et autonome d'unités légales, ou bien s'élargir au sens du groupe, souvent multinational. Le cas des sociétés cotées en bourse témoigne par ailleurs d'une valorisation très fluctuante, qui ne traduit pas seulement le jeu des anticipations et des informations, mais aussi celui de contours mouvants, de synergies, de prises de contrôles, de lisibilité stratégique, ..., ceci dans un cadre conventionnel de consolidation et un schéma comptable mondialisé. Et que dire pour les sociétés non cotées dont la valeur patrimoniale n'est pas sanctionnée sur un marché, y compris les sociétés à capitaux publics. Vaste sujet.

**PIB, DNB, RNB : Synthèses et arbitrages.** La trilogie habituelle évoquant productions, dépenses et revenus semble avoir trouvé une articulation cohérente, clarifiée non sans mal en économie ouverte. L'élaboration des comptes nationaux utilise et combine aussi habilement que possible les sources disponibles, au-delà des seuls aspects conceptuels. La démarche française focalise la réconciliation des sources à un niveau semi-agrégé : arbitrages et synthèses portant sur les biens et services et les comptes des entreprises (PIB et TES) ; arbitrages et synthèses d'ensemble et par agent avec examen des écarts entre comptes financiers et non financiers (comptes de secteurs institutionnels et TEE). D'autres, du moins pour certaines versions de leurs comptes, s'en tiennent à une réconciliation globale entre deux ou trois estimations autonomes, sinon toujours pleinement indépendantes, parmi les approches de la dépense, de la production et du revenu avec apparition d'écarts statistiques explicites. Les démarches adoptées varient aussi au fil des années, en fonction de l'état des sources disponibles, et pour une même année sous revue, selon que les comptes sont révisables ou définitifs. Derrière cette diversité, on devine une combinaison de positions de principe et de considérations pragmatiques. Il est intéressant de confronter les démarches pour en arriver aux arguments sous-jacents, rarement explicités.

**La mesure des performances sociales.** Au delà du discours économique et social, du débat sur les concepts sous-jacents, la mesure des performances est une nécessité opérationnelle : indicateurs, indices, ratios, rendements, classements, ... . Une approche quantitative de concepts coordonnés relève de la démarche générale des comptables nationaux. Cependant ceux-ci ont toujours récusé (ou presque toujours puisque Kuznets a soutenu une approche différente) une interprétation de leurs mesures en termes de bien-être économique, à plus forte raison de bien-être social, et ont contesté les tentatives pour modifier leurs résultats afin de les transformer en indicateurs monétaires agrégés de ces notions. Bien que le procès du PIB comme indicateur de bien-être soit en dépit de cela périodiquement rouvert, les orientations de la recherche vont essentiellement dans le sens d'approches multiples. Celles-ci peuvent chercher à combiner mesures monétaires et variables sociales diverses (inégalités, sécurité de l'emploi, etc...), analyses des performances dans des domaines particuliers comme l'éducation ou la santé, extension et approfondissement de la notion d'espérance de vie comme base d'indicateurs sociaux synthétiques ou encore tentatives de cerner des concepts nouveaux ou renouvelés comme celui de capital social. Les dimensions internationale et comparative sont très souvent présentes, notamment dans l' Union européenne ou plus largement les pays de l'OCDE.

**La prise en compte de l'environnement.** Si ce thème revient régulièrement, c'est qu'aucune réponse définitive n'a encore été apportée. Après des réponses « naïves », il semble bien que des solutions « construites » ne convergent pas vers un modèle référent. Faire un état des lieux mérite bien une session. Une nouvelle version du système de comptabilité économique et environnementale des Nations Unies est proche de sa publication. Les travaux relatifs à des évaluations de dommages et d'avantages environnementaux se développent. Le problème des biens publics globaux reçoit de plus en plus d'attention.

## Sur la toile : Organisation générale du 10<sup>ème</sup> colloque de Comptabilité Nationale

Est reprise ci-après l'information qui figure en parallèle sur le site internet de l'ACN. Vous êtes invité à le consulter pour être informé des mises à jour relatives au colloque. D'autant que la rubrique « organisation générale... » sera complétée ultérieurement par deux autres :

- enregistrement des inscriptions au colloque (gratuit, mais nécessaire)
- consultation des papiers (il n'y aura plus d'autre mode de diffusion).

[http://www.insee.fr/fr/av\\_service/colloques/acn/cnat\\_acn.htm](http://www.insee.fr/fr/av_service/colloques/acn/cnat_acn.htm)

## Organisation générale du 10<sup>ème</sup> colloque de comptabilité nationale

### Informations disponibles à la mi-mars 2003

#### 1 - TENUE DU COLLOQUE SUR TROIS JOURNEES, A PARIS, les 21, 22, 23 janvier 2004

**Au Carré des Sciences :** Amphi Henri Poincaré - 1, rue Descartes - PARIS V<sup>ième</sup>  
(métro : Maubert-Mutualité)

#### 2 - PROGRAMME PREVU POUR LE 10<sup>IEME</sup> COLLOQUE

|                             |            |  |
|-----------------------------|------------|--|
| <b>MERCREDI</b><br>21/01/04 | MATIN      | session 1 : La valeur de l'entreprise<br><i>Président : un directeur d'Eurostat</i>  |
|                             | APRES-MIDI | session 2 : La valeur de l'entreprise (suite)<br><i>Présidente : Michèle Debonneuil - CGP (à confirmer)</i><br><br>Cocktail d'accueil en fin d'après-midi                                    |
| <b>JEUDI</b><br>22/01/04    | MATIN      | session 3 : PIB, DNB, RNB : synthèses et arbitrages<br><i>Présidente : Maryvonne Lemaire – INSEE :<br/>maryvonne.lemaire@insee.fr</i>  |
|                             | APRES-MIDI | session 4 : La mesure des performances sociales<br><i>Président : Annie Fouquet – Dares :<br/>annie.fouquet@dares.travail.gouv.fr</i><br><br>Assemblée générale de l'ACN en fin d'après-midi |
| <b>VENDREDI</b><br>23/01/04 | MATIN      | session 5 : La prise en compte de l'environnement<br><i>Président : Sylvie Faucheux - Université de Versailles-Saint-<br/>Quentin-en-Yvelines : Presidente@admin.uvsq.fr</i>                 |
|                             | APRES-MIDI | Réunion du bureau de l'ACN en début d'après-midi   |

#### 3 – LANGUES

L'ACN s'efforce d'obtenir un financement permettant de s'exprimer et d'écouter aussi bien en français qu'en anglais.

#### 4 - LES THEMES DU 10<sup>EME</sup> COLLOQUE

**La valeur de l'entreprise.** Il y a beaucoup de questions sous un énoncé très court. Certes, l'entreprise (la société) est réputée présenter des comptes de résultats bien spécifiés dans le cadre d'un plan comptable autorisant un passage maîtrisé à la comptabilité nationale, au moins dans le contexte français. Mais, au-delà des comptes de flux, la valeur patrimoniale de l'entreprise n'a rien d'un concept facile à cerner entre valeur liquidative et résultat de l'anticipation des bénéfices actualisés, avec matérialisation des goodwill lors de cessions. Il faut aussi compter avec l'incidence de l'agrégation d'unités élémentaires puisque l'entreprise, au sens économique du terme, peut s'identifier à l'unité légale, se définir comme une combinaison pertinente et autonome d'unités légales, ou bien s'élargir au sens du groupe, souvent multinational. Le cas des sociétés cotées en bourse témoigne par ailleurs d'une valorisation très fluctuante, qui ne traduit pas seulement le jeu des anticipations et des informations, mais aussi celui de contours mouvants, de synergies, de prises de contrôles, de lisibilité stratégique, ..., ceci dans un cadre conventionnel de consolidation et un schéma comptable mondialisé. Et que dire pour les sociétés non cotées dont la valeur patrimoniale n'est pas sanctionnée sur un marché, y compris les sociétés à capitaux publics. Vaste sujet.

**PIB, DNB, RNB : Synthèses et arbitrages.** La trilogie habituelle évoquant productions, dépenses et revenus semble avoir trouvé une articulation cohérente, clarifiée non sans mal en économie ouverte. L'élaboration des comptes nationaux utilise et combine aussi habilement que possible les sources disponibles, au-delà des seuls aspects conceptuels. La démarche française focalise la réconciliation des sources à un niveau semi-agrégé : arbitrages et synthèses portant sur les biens et services et les comptes des entreprises (PIB et TES) ; arbitrages et synthèses d'ensemble et par agent avec examen des écarts entre comptes financiers et non financiers (comptes de secteurs institutionnels et TEE). D'autres, du moins pour certaines versions de leurs comptes, s'en tiennent à une réconciliation globale entre deux ou trois estimations autonomes, sinon toujours pleinement indépendantes, parmi les approches de la dépense, de la production et du revenu avec apparition d'écarts statistiques explicites. Les démarches adoptées varient aussi au fil des années, en fonction de l'état des sources disponibles, et pour une même année sous revue, selon que les comptes sont révisables ou définitifs. Derrière cette diversité, on devine une combinaison de positions de principe et de considérations pragmatiques. Il est intéressant de confronter les démarches pour en arriver aux arguments sous-jacents, rarement explicités.

**La mesure des performances sociales.** Au delà du discours économique et social, du débat sur les concepts sous-jacents, la mesure des performances est une nécessité opérationnelle : indicateurs, indices, ratios, rendements, classements, ... . Une approche quantitative de concepts coordonnés relève de la démarche générale des comptes nationaux. Cependant ceux-ci ont toujours récusé (ou presque toujours puisque Kuznets a soutenu une approche différente) une interprétation de leurs mesures en termes de bien-être économique, à plus forte raison de bien-être social, et ont contesté les tentatives pour modifier leurs résultats afin de les transformer en indicateurs monétaires agrégés de ces notions. Bien que le procès du PIB comme indicateur de bien-être soit en dépit de cela périodiquement rouvert, les orientations de la recherche vont essentiellement dans le sens d'approches multiples. Celles-ci peuvent chercher à combiner mesures monétaires et variables sociales diverses (inégalités, sécurité de l'emploi, etc...), analyses des performances dans des domaines particuliers comme l'éducation ou la santé, extension et approfondissement de la notion d'espérance de vie comme base d'indicateurs sociaux synthétiques ou encore tentatives de cerner des concepts nouveaux ou renouvelés comme celui de capital social. Les dimensions internationale et comparative sont très souvent présentes, notamment dans l' Union européenne ou plus largement les pays de l'OCDE.

**La prise en compte de l'environnement.** Si ce thème revient régulièrement, c'est qu'aucune réponse définitive n'a encore été apportée. Après des réponses « naïves », il semble bien que des solutions « construites » ne convergent pas vers un modèle référent. Faire un état des lieux mérite bien une session. Une nouvelle version du système de comptabilité économique et environnementale des Nations Unies est proche de sa publication. Les travaux relatifs à des évaluations de dommages et d'avantages environnementaux se développent. Le problème des biens publics globaux reçoit de plus en plus d'attention.

## **5 – INSCRIPTIONS AU COLLOQUE**

L'ACN maintient un principe de gratuité des inscriptions au colloque. Pour différentes raisons (visas, sécurité, organisation, connaissance du public, ..., ...) une inscription reste indispensable : elle sera possible en ligne ultérieurement sur le site internet de l'ACN. L'inscription au colloque est distincte de l'inscription à l'association.

## **6 – DOCUMENTS**

Les articles retenus (et d'abord leurs résumés) seront consultables sur le site internet de l'ACN au fur et à mesure de leur disponibilité, autant que possible en français et en anglais. Des exemplaires sur papier seront disponibles sur les lieux du colloque, à la diligence des auteurs.

Les propositions de communications doivent parvenir par e-mail aux présidents des sessions avec copie au secrétariat de l'ACN ([michel.boeda@insee.fr](mailto:michel.boeda@insee.fr)). Après accord, un résumé en français et en anglais sera d'abord mis en consultation sur le site. Les articles (30 à 40 000 signes) sont attendus pour octobre 2003, autant que possible en français et en anglais.

## **8 – HOTELLERIE ET RESTAURATION**

L'ACN laisse à chaque participant le libre choix de son hébergement. Le Carré des Sciences occupe les locaux de l'ancienne Ecole Polytechnique en plein Quartier Latin, au centre de Paris, rive gauche.

Les restaurants sont nombreux au voisinage du Carré des Sciences ; les horaires des sessions sont compatibles avec une restauration en self-service sur place.

## **9 – CONTACTS**

Si ces informations générales sont insuffisantes ou nécessitent des compléments vous voudrez bien prendre contact avec Michel Boëda : [michel.boeda@insee.fr](mailto:michel.boeda@insee.fr) . L'organisation des sessions et la sélection des communications passent d'abord par le canal des présidents.

# À lire

*La mesure de la nouvelle économie*, tel était le thème du 9<sup>e</sup> colloque de l'Association de comptabilité nationale (ACN) organisé à Paris les 21 et 22 novembre 2001.

L'entreprise pouvait paraître audacieuse, centrée sur un phénomène aux contours hésitants et aux perspectives incertaines, et d'autant plus depuis le dégonflement de la bulle boursière. L'avance supposée des États-Unis dans l'analyse statistique et comptable de cette « nouvelle économie » qu'ils avaient été les premiers à connaître constituait un autre sujet d'inquiétude : les contributions européennes, françaises en particulier, n'allaient-elles pas souffrir de la comparaison avec celles de nos confrères nord-américains ?

*couverture*

Ces appréhensions n'avaient pas lieu d'être, et le colloque a été de haute tenue. C'est en effet quand ils n'ont pas tout le recul nécessaire - mais l'ont-ils jamais ? - que les scientifiques portent la responsabilité maximale, incluant la prudence et la reconnaissance des marges d'erreur. Ensuite, s'il est vrai que les Américains ont été amenés à organiser un suivi statistique plus précoce de la révolution numérique, et à renouveler plus rapidement les outils de mesure et les classifications, il n'y a pas de retard européen notable. Il y a même de ce côté de l'Atlantique des idées originales, parfois contestataires vis-à-vis de certains « biais d'optimisme technologique » qui se traduisent parfois en biais statistiques.

On trouvera ci-dessous un rapide résumé de chacune des huit contributions reprises dans les actes de ce 9<sup>e</sup> colloque de comptabilité nationale<sup>1</sup>, édités comme à l'accoutumée par ECONOMICA.

## Les États-Unis ont-ils connu une nouvelle économie ?

**Jack Triplett** s'applique dans cet article à démêler quelques confusions, tant au niveau théorique (progrès technique incorporé, externalités de réseaux...) que pratique (effets de cycle, difficultés de mesure des concepts...). Nous sommes là en effet dans un domaine où l'intangible domine, où le partage volume-prix, voire même la définition de certains services, interpelle. Pour l'auteur, les remarquables performances de l'économie américaine au cours des dernières années du XX<sup>e</sup> siècle, sont à rechercher, plus que dans une « nouvelle économie », dans les gains de productivité qui ont résulté de l'explosion des investissements dans les TIC (technologies de l'information et de la communication).

---

<sup>1</sup> Il n'a pas été possible de réunir dans cet ouvrage l'ensemble des contributions présentées. Les contributions non reprises peuvent toutefois être consultées sur le site Internet de l'Insee.

## Définitions et mesures de l'impact des TIC sur la croissance : enjeux et paradoxes

**Hélène Baudchon** et **Olivier Brossard** s'attardent ici sur les innovations méthodologiques (indices de prix hédoniques et approche « aux services utilisateurs », reclassement des logiciels, introduction d'indices chaînes, révision de 1999) corrélatives à la prise en compte des TIC dans les comptes nationaux américains, innovations majeures et dont ils estiment qu'elles ont eu pour effet de brouiller la mesure. À partir d'une analyse critique de la productivité globale des facteurs, ils adoptent une position tendant à accréditer la thèse d'une « troisième révolution industrielle ».

## La contribution des TIC à la croissance économique dans neuf pays de l'OCDE

Si l'idée même d'une nouvelle économie trouvait son origine aux États-Unis, il était légitime de voir ce qu'il en était dans les autres pays développés. Un tel panorama ne pouvait venir que de l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). C'est ainsi qu'**Alessandra Colecchia** et **Paul Schreyer** proposent une comparaison des pays du G7, plus l'Australie et la Finlande, dans le cadre d'une comptabilité de la croissance. Ils montrent que la progression du taux d'investissement en TIC est un phénomène général, même si les États-Unis sont largement en tête (un tiers du total de l'investissement non résidentiel), et que la baisse du prix des équipements (entraînée par celle des microprocesseurs) se traduit partout par une progression importante du volume du capital en TIC. Le résultat en est une contribution significative des TIC à la croissance : de 0,2 à 0,5 point selon les pays au cours de la première moitié des années 90, de 0,3 à 0,9 point pendant la seconde moitié. Les États-Unis ne sont donc pas les seuls à avoir bénéficié des TIC, mais ils sont clairement en avance devant l'Australie, la Finlande et le Canada, l'Europe continentale et le Japon formant un troisième peloton.

## Diffusion des TIC et croissance de l'économie française sur longue période (1980-2000)

**Gilbert Cette**, **Jacques Mairesse** et **Yusuf Kocoglu** nous invitent à examiner plus en détail le cas de la France. La contribution des TIC à la croissance de l'économie française est de l'ordre d'un quart de point par an sur 1980-2000 mais dépasse le tiers de point sur la dernière période quinquennale. Qualitativement, on retrouve le même phénomène qu'aux États-Unis, mais il est quantitativement moins marqué. Les évaluations quantitatives dépendent en fait, et de façon cruciale, des hypothèses ou conventions sur le partage volume-prix des équipements en TIC et le partage investissements-consommation des dépenses en TIC. Les auteurs proposent plusieurs variantes de calcul qui modifient fortement les évaluations, mais confirment néanmoins un retard assez important vis-à-vis des États-Unis. Les résultats français sont en revanche comparables à ceux de l'Allemagne, de l'Italie et du Japon, et ceci indépendamment de l'importance de la production nationale de TIC.

## TIC et croissance de la productivité au Royaume-Uni

**Nicholas Oulton** s'écarte délibérément des estimations des comptes nationaux britanniques, qu'il juge irréalistes. Il en propose de nouvelles, en se calant sur l'approche américaine et en redressant d'un facteur 3 l'évaluation du niveau des investissements en logiciels. Pour autant, un résultat résistant est que la productivité a bien subi un ralentissement de croissance à la fin du XX<sup>e</sup> siècle, contrairement à l'accélération enregistrée aux États-Unis. Au-delà du fléchissement de l'investissement en « non-TIC », l'auteur avance plutôt des hypothèses sur les coûts de conversion ou la surévaluation de la livre.

### Changement structurel et technologie : mise en perspective

**Bart Verspagen** s'est employé à mesurer le caractère plus ou moins *pervasive* (influent, voire envahissant, dans l'ensemble du système productif) des TIC à l'aune de l'influence de technologies antérieures. À cet effet, l'auteur s'appuie sur les tableaux entrées-sorties des comptes nationaux américains, dont la première évaluation porte sur 1919. Contrairement à toute attente, il apparaît que, jusqu'en 1992 (année des dernières informations complètes disponibles, comme quoi l'Amérique n'est pas toujours en avance...), le secteur le plus *pervasive* a toujours été celui de l'acier et des métaux, alors par exemple que celui du pétrole et du gaz n'apparaît en bonne position qu'à partir de 1982. Quant aux TIC, elles gagnent régulièrement des places dès les années 60, mais sans pour autant atteindre les sommets du classement. Cette approche très originale, et qui soulève bien des questions, tend à montrer que les nouvelles technologies sont loin d'avoir atteint un degré d'impact comparable à celui des anciennes : « *Elles se diffusent graduellement et elles ont un impact majeur sur l'économie, mais elles ne bouleversent pas véritablement la structure économique.* »

### Les réseaux informatiques et la productivité de l'industrie américaine

Les réseaux informatiques sont-ils une source significative d'amélioration de la productivité ? **Barbara Atrostic** et **Sang Nguyen** apportent une réponse, à partir d'une analyse « en coupe » ciblée sur l'année 1999 et fondée sur des données de niveau établissement extrêmement détaillées. Les auteurs démontrent en effet que, toutes choses égales par ailleurs (intensité capitaliste, effectifs et qualifications des personnels, secteur d'activité...), le niveau de productivité des établissements industriels est plus élevé lorsqu'ils sont équipés d'un système informatique organisé en réseau. Cette contribution lève donc incontestablement une incertitude, en même temps qu'elle ouvre des perspectives pour de nouvelles recherches, peut-être plus monographiques : par exemple, le recours à un système informatique organisé en réseau n'induirait-il pas d'autres modifications organisationnelles, qui elles aussi joueraient un rôle dans les gains de productivité constatés ?

## Quelques concepts pour la mesure de l'économie de l'information

Dans cette dernière contribution, **Marc Aufrant** et **Jean-Marie Nivlet** introduisent les concepts de *contenu* et de *produit de contenu*, qu'ils définissent comme suit : un *contenu* est un « message organisé destiné à des humains », un *produit de contenu* est un « contenu publié (ou stocké) par le biais d'un médium de communication et accessible au public ». Dans cette optique, pourrait être circonscrit, à côté d'un secteur TIC stricto sensu, un *secteur des contenus informationnels*, regroupant l'ensemble des établissements qui ont pour activité principale l'élaboration de *produits de contenu*.

**Michel BOËDA**  
et **Jean GADREY**

*Michel Boëda est secrétaire de l'Association de comptabilité nationale,  
Jean Gadrey est professeur à l'Université de Lille 1.*